

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 6 MAI 2014 À L'ÉCOLE POLYVALENTE DE LA POCATIÈRE, À 19 H 30.**

Sont présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Magali Émond	Présidente / représentante	De la Marée-Montante/De l'Orée des Bois/De l'Étoile Filante
Caroline Boutin	Représentante	St-Philippe, Notre-Dame, J.C. Chapais
Annie Simard	Représentante (sans droit de vote)	De La Pruchière/De l'Amitié/des Vents & Marées
Yves Pepin	Représentant	École polyvalente La Pocatière
Louise Gauthier	Représentante/ secrétaire-trésorière	École Sacré-Coeur
Olivier Ouellet	Représentant	Hudon-Ferland/Ste-Hélène/St-Louis de St-Joseph
Pascale Dubé	Représentante	Desbiens, St-Modeste, Vents-et-Marées
Frédéric Caron	Représentant	École internationale St-François-Xavier
Marie-Claude Gagnon	Représentante	École secondaire Rivière-du-Loup / La Croisée
Sindy Caron	Représentante	Notre-Dame-du-Portage, Les Pèlerins
Mélanie Beauchamp	Représentante	Roy, Joly
Valérie Lagacé	Substitut	secondaire de Rivière-du-Loup
Luc Mercier	Représentant	Comité CCSEHDAA

Est sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles

Notre-Dame du Sourire /Riou/Vieux-Moulins

Invités

Éric Choinière, secrétaire général

Claudiel Gamache, directeur du Service des ressources financières

Monic Vézina, directrice du Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires

Pierre Ruest, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes

Secrétaire d'assemblée

Sylvie Mailloux

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Magali Émond, présidente, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 19 h 34.

## 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2014

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2014
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 1 avril 2014
  - 1.4 Suivi au procès-verbal
  - 1.5 Photographie des représentants au Comité de parents 2013-2014
2. Dossiers de consultation
  - 2.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2014-2015
3. Dossiers de décision et d'orientation
  - 3.1 Suivis au Plan d'action 2013-2014
    - Valorisation du Comité de parents**
    - (...) Semaine d'action bénévole du 6 au 12 avril 2014
    - (...) Semaine québécoise des familles du 12 au 18 mai 2014 sous le thème « Parents à l'œuvre! »
    - Valorisation de l'implication parentale**
    - Outils de valorisation de l'AGP : suivi aux rencontres des CÉ
    - Info-CÉ : suivi aux rencontres des CÉ
    - Formations
    - Info-Capsule
    - Budget résiduel pour la participation au Congrès de la FCSQ
    - Valorisation de notre milieu -Les « Bons coups » de nos écoles**
    - Programme de bourses du Comité de parents « Une école dynamique, des parents engagés »
4. Dossiers divers
  - 4.1 Mot de la présidente et correspondance
    - Document FCPQ aux parents
    - Inscriptions au 38e congrès FCPQ
    - Communications aux CÉ
  - 4.2 Rapport des représentants
    - a) Trésorière
    - b) Commissaire Parent
    - c) Délégué FCPQ
    - d) Délégué MSSS/MELS/MFA
    - e) EHDA
    - f) Comité consultatif du transport
    - g) Agent de communications
5. Clôture de la séance et prochaine rencontre  
Mardi 3 juin Rivière-du-Loup

**CP-2014-05-06-831**

**Il est proposé** par Sindy Caron et **unanimentement résolu**

**Que** le projet d'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté après ajout du sujet suivant au point 4.1 : « Document FCPQ aux parents ».

### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 6 mai 2014

Les membres du Comité de parents dispensent la présidente de la lecture du procès-verbal, chaque membre ayant reçu une copie du procès-verbal à l'avance.

CP-2014-05-06-832

**Il est proposé** par Yves Pépin et **unanimentement résolu**

**Que** le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2014 soit adopté tel qu'il a été présenté.

### 1.4 Suivi au procès-verbal

La présidente fait les suivis au procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2014.

### 1.5 Photographie des représentants au Comité de parents 2013-2014

Les membres présents ont été photographiés lors de la réunion du 6 mai 2014. Cette photo sera utilisée sur le site Internet du Comité de parents.

SUIVI

Une deuxième photographie pourrait être prise en juin, s'il y a plus de membres présents.

## 2. DOSSIERS DE CONSULTATION

### 2.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2014-2015

La présidente souhaite la bienvenue à M. Claudel Gamache, directeur du Services des ressources financières, Mme Monic Vézina, directrice du Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires et M. Pierre Ruest, directeur du service de l'enseignement aux jeunes.

Suite aux commentaires émis en mai 2013 concernant le volume du document (109 pages), M. Gamache explique que le Comité de parents doit être consulté sur le document complet. Soutenu par Mme Vézina et M. Ruest, une version résumée de 45 pages du document « Objectifs, principes et critères de répartition 2014-2015 » est présentée aux membres du Comité de parents.

Les commentaires suivants sont faits lors de la présentation et lors des échanges :

- Les membres sont conscients qu'un effort a été déployé pour présenter un document résumé moins lourd (45 pages) que le document officiel (110 pages). Toutefois, il demeure difficile de comprendre ce document et d'en mesurer les impacts réels;

- Les membres réitèrent leur souhait qu'un document synthèse de quelques pages soit élaboré pour faciliter la compréhension du document officiel autant pour les fins de leur consultation que pour celle de la consultation faite auprès des conseils d'établissement;

- Le Comité de parents validera avec la Fédération des comités de parents si un tel document synthèse existe. Le comité considère qu'il serait important de fournir les outils nécessaires aux parents du Comité de parents et des conseils d'établissement pour participer plus activement à cette consultation;

- La forme de l'outil reste à déterminer, mais il serait pertinent que le Comité de parents puisse compter sur la collaboration de M. Gamache, M. Ruest et Mme

Vézina pour mettre en circulation un outil de travail simple pour les parents. Celui-ci pourrait, par exemple, contenir un lexique des termes utilisés (par exemple : enveloppe centralisée, enveloppe décentralisée, milieu défavorisé, milieu favorisé, etc.) et un tableau pour faciliter la compréhension du document;

- Les membres constatent également qu'il est quasi impossible de présenter toutes les informations pertinentes dans un si court laps de temps (environ une heure). Les rencontres du Comité de parents sont chargées. Il est suggéré de prévoir plus de temps pour que toutes les informations pertinentes soient transmises et expliquées aux membres;

**CP-2014-05-06-833**

**CONSIDÉRANT** la présentation faite;

**CONSIDÉRANT** l'effort démontré :

- en produisant un document résumé « Objectifs, principes et critères de répartition 2014-2015 » de 45 pages;
- en présentant de façon plus simple le document qui demeure difficile à comprendre pour les parents;
- en répondant ouvertement aux questions des membres;
- en proposant des solutions pour faciliter la compréhension du document
- en écoutant les commentaires des membres;
- en demeurant ouverts aux suggestions proposées par les membres;

**Il est proposé** par Yves Pépin et **unanimement résolu**

**Que** le Comité de parents soit en accord avec le document «Objectifs, principes et critères de répartition 2014-2015»;

**Que** le Comité de parents réitère sa demande afin que les impacts du document ou des changements proposés soient exposés clairement lors de la consultation;

**Que** le Service des ressources financières, ainsi que les autres services de la commission scolaire concernés, poursuivent leurs efforts afin de réaliser un outil de travail simple en collaboration avec le Comité de parents, pour les parents impliqués au Comité de parents et dans les conseils d'établissement.

### **3. DOSSIERS DE DÉCISION ET D'ORIENTATION**

#### **3.1 Suivi au Plan d'Action 2013-2014**

##### **1) Valorisation du Comité de parents**

###### **Semaine d'action bénévole du 6 au 12 avril 2014**

Une feuille est mise en circulation pendant la réunion pour vérifier si la lettre a été transmise aux parents. En général, la lettre a été envoyée.

###### **SUIVI**

Un suivi sera fait auprès des directions.

**Semaine québécoise des familles du 12 au 18 mai 2014 sous le thème : « Parents à l'œuvre »**

Un communiqué de presse a été produit en collaboration avec la commission scolaire.

## **2) Valorisation de l'implication parentale**

### **Outils de valorisation de l'AGP : suivi aux rencontres des C.É.**

Après un tour de table, les membres du Comité de parents constatent que l'outil est très bien accueilli par les membres des conseils d'établissement. Plusieurs directions comptent utiliser les suggestions proposées pour tenter de faire augmenter la participation des parents. L'école Roy voit plus loin et pense présenter le document sous forme de vidéo.

### **Info-CÉ : adoption du document**

Le document final est présenté aux membres. Celui-ci a très bien été accueilli lors de la présentation aux conseils d'établissement, par les représentants. La suggestion de faire parvenir le document conjointement avec l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des écoles est retenue.

#### **SUIVI**

Les copies seront faites au mois de juin par le secrétariat général. Idéalement, les frais reliés à l'impression du document devraient être passés dans le compte du Comité de parents AVANT le 30 juin 2014.

### **Formations**

Les représentants du Comité de parents constatent que la formule utilisée cette année pour les formations n'a pas fonctionné. Il a été discuté et suggéré par le comité exécutif que les formations alternent, d'année en année. En 2014-2015, une formation serait offerte par la Commission scolaire et les frais de déplacement des parents seraient payés par le Comité de parents. En 2015-2016, le Comité de parents serait en charge de planifier la venue d'un conférencier qui capterait l'intérêt des parents.

### **Info-Capsule**

#### **REPORTÉ**

Ce sujet est reporté à la rencontre du 3 juin.

### **Budget résiduel pour la participation au Congrès de la FCPQ**

Une des priorités du Comité de parents est de valoriser l'implication parentale.

Le budget octroyé aux conseils d'établissement limite parfois, la participation des parents au Congrès de la FCPQ. Sachant qu'il faut planifier environ 500\$ (incluant les frais de transport, de gardiennage et d'hébergement) pour une inscription.

Le Comité de parents pourrait mettre en place un « budget spécial de participation au Congrès ». Les frais seraient répartis également entre le Comité de parents et le conseil d'établissement. Le montant disponible serait fixé en février ou mars, en prévision de l'inscription qui doit être faite en avril.

#### **SUIVI**

Lors de la rencontre de juin, le Comité de parents se penchera sur la priorité des dépenses aux conseils d'établissement.

### **3) Valorisation de notre milieu** **Les « Bons coups » de nos écoles**

#### **École Sacré-Coeur :**

Médaille d'or pour la classe de 6<sup>e</sup> lors de l'Amicale de la robotique ;  
Participation au concours Coup de cœur ;  
Grand défi Pierre-Lavoie : l'école sera parrainée par La Vallière.

#### **École La Croisée :**

Mobilisation des parents pour aménager les terrains des deux écoles.

#### **École Roy :**

La classe de Madame Sophie a gagné le premier prix lors du concours en entrepreneuriat.  
Monsieur Christian Noël parrainera l'école lors du Défi Pierre-Lavoie ;

### **Programme de bourses du Comité de parents : « Une école dynamique, des parents engagés »**

#### SUIVI

Les projets doivent être envoyés à la présidente par courriel, avant le 15 mai 2014.

#### SUIVI

La présidente fera parvenir le bulletin de vote par courriel en indiquant qu'il s'agit du bulletin de vote, dans « l'objet ». Ainsi, les représentants sauront qu'ils doivent traiter ce courriel sans tarder et transmettre le bulletin de vote complété dans les plus brefs délais.

## **4. DOSSIERS DIVERS**

### **4.1 Mot de la présidente et correspondance**

#### **Document FCPQ aux parents**

#### REPORTÉ

Ce sujet est reporté à la rencontre du 3 juin.

#### **Inscription au 38<sup>e</sup> Congrès CFPQ**

Trois membres du Comité de parents assisteront au Congrès : Magali Émond, Olivier Ouellet, Louise Gauthier.

#### **Communications aux Conseils d'établissement**

Il est rappelé aux membres de présenter aux conseils d'établissement les sujets discutés lors des rencontres du Comité de parents.

Il est suggéré d'apposer une étoile sur l'ordre du jour du Comité de parents pour indiquer les points à discuter lors des réunions des Conseils d'établissement.

#### SUIVI

Nous expérimenterons cette pratique en juin pour la réunion du 3 juin.

### **4.2 Rapport des représentants**

#### **a) Trésorière**

Le solde au compte est de 1925,79\$.

**b) Commissaire Parent**

Yves Pepin, commissaire-parents du secondaire, fait un bref résumé des sujets discutés lors du dernier Conseil des commissaires, entre autres, l'adoption des calendriers scolaires, les effectifs scolaires, l'intégration positive des élèves de Moisson-d'Arts vers l'École secondaire de Rivière-du-Loup, l'organisation administrative des écoles et des centres, l'ajout d'un orthopédagogue à l'Éducation des adultes et l'augmentation de 5 \$ par année pour le transport scolaire du midi.

**c) Déléguée FCPQ**

Nil

**d) Délégué MSSS/MELS/MFA**

Nil

**e) EHDA**

Nil

**f) Comité consultatif du transport**

Nil

**SUIVI**

**g) Agente de communications**

Le site Internet du Comité de parents de la Commission scolaire sera mis à jour pour la réunion du 3 juin.

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 3 juin 2014, à 19 h 30 à la salle Kamouraska du Centre de services de Rivière-du-Loup.

**CP-2014-05-06-834**

**Il est proposé** par Mélanie Beauchamp **et résolu à l'unanimité**

**Que** la rencontre soit levée à 22 h 15.

---

Louise Gauthier, secrétaire-trésorière

---

Magali Émond présidente